

Recommandations relatives à la prise en compte du risque d'effondrement des sols en zones marécageuses de la région

**Recommandations relatives à la prise en compte des zones marécageuses**

Le terrain est situé dans un secteur marécageux pouvant comporter des niveaux compressibles qui risquent d'entraîner des tassements différentiels.

Il vous est recommandé, pour vous prévenir contre ce risque, d'apporter une attention particulière notamment sur les points suivants :

- la consolidation éventuelle du terrain pour éviter les tassements différentiels.

- l'adaptation de la construction à la portance du sol.

La réalisation d'une étude spécifique, confiée à un bureau d'études spécialisé, pour déterminer ces éléments est vivement recommandée.

La réalisation d'une étude des structures de bâtiment est vivement recommandée.

**IMPORTANT**  
La prise en compte de ces mesures ainsi que des résultats des études est de la responsabilité du maître d'ouvrage

**IMPORTANT**  
La prise en compte de ces mesures ainsi que des résultats des études est de la responsabilité du maître d'ouvrage